

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué.

BCE présente ses résultats du deuxième trimestre de 2018

- **Produits des activités ordinaires de 5 786 millions \$ en hausse de 1,7 %, croissance du BAIIA ajusté de 2,0 %, à 2 430 millions \$, augmentations de la marge, à 42,0 %**
- **Ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil en hausse de 37,8 %, à 122 092 – la meilleure performance pour un deuxième trimestre depuis 2000 – entraînant une croissance des produits tirés des services sans fil de 5,0 % et une augmentation du BAIIA ajusté de 6,2 % avec une progression de 0,5 point de la marge, à 44,2 %**
- **Ajouts nets d'abonnés des services Internet et de télé IP à large bande totalisant 31 469, en hausse de 76,5 %**
- **BAIIA ajusté des services sur fil en hausse de 1,1 % en raison de la plus forte croissance interne des produits tirés des services résidentiels, des meilleurs résultats de l'unité Bell Marchés Affaires et des coûts d'exploitation stables**
- **Bell annonce son service Internet Gigabit proposant une vitesse de 1,5 gigabit, la vitesse d'accès la plus rapide offerte à domicile au Canada; vitesses offertes par Bell Internet 30 % plus élevées que le plus proche concurrent, selon des tests indépendants; plus de 4,2 millions de foyers et d'entreprises disposent maintenant d'une connexion directe par fibre optique**
- **Bénéfice net de 755 millions \$ et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 704 millions \$, ou 0,79 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 777 millions \$ générant un BPA ajusté de 0,86 \$**

MONTRÉAL, le 2 août 2018 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui les résultats du deuxième trimestre (T2) de 2018.

« Le leadership de Bell dans les réseaux conjugué à l'ardeur déployée par notre équipe dans l'exécution de notre stratégie dans un marché concurrentiel ont permis de réaliser une solide performance opérationnelle au T2, avec notamment 154 000 ajouts nets dans les services Télé Fibe, Internet et sans fil postpayés, soit une augmentation de 44,3 % par rapport à l'exercice précédent, ainsi qu'une croissance continue de l'utilisation de nos services à large bande par les clients. Les services sans fil sont demeurés en tête, 122 092 nouveaux clients nets des services postpayés ayant rejoint Bell, en hausse de 37,8 % par rapport à l'exercice précédent et nos meilleurs résultats pour un T2 depuis 18 ans. La performance inégalée du réseau de fibre de Bell continue de stimuler la croissance dans le sur-fil, comme en témoignent l'augmentation de la clientèle d'abonnés des services Télé Fibe et Internet et l'amélioration de la performance de l'unité Bell Marchés Affaires. Dans un marché des médias difficile et en évolution rapide, Bell Média continue d'offrir les meilleures chaînes de télé traditionnelle, de télé payante et de télé spécialisée, dont TSN, le réseau des sports le plus populaire, et CTV News, l'émission la plus regardée, de lancer de nouvelles options de visionnement innovatrices et d'établir des partenariats de contenu avec les plus prestigieuses marques internationales et canadiennes », a déclaré George Cope, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada.

« Avec 51 trimestres consécutifs de croissance du BAIIA ajusté d'un exercice à l'autre, la constance de l'équipe de Bell dans leur solide exécution opérationnelle rend possible une croissance prévue des flux de trésorerie disponibles de 3 % à 7 % en 2018, ce qui permet de soutenir pleinement nos investissements constants dans la stratégie d'innovation de Bell dans la large bande. Le leadership de Bell dans les réseaux a été souligné au T2 : nous avons été nommé fournisseur de services Internet le plus rapide, et de loin, au Canada, nous avons été choisis par le gouvernement de l'Alberta pour exploiter son réseau provincial à large bande SuperNet et, une fois de plus, aujourd'hui, Bell a annoncé que notre nouveau service Internet Gigabit proposant une vitesse de 1,5 gigabit sera offert aux consommateurs dès le début de ce mois-ci. »

Bell centre ses efforts sur un objectif clair : être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, ce qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de 6 impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle.

FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Bell annonce son service Internet Gigabit proposant une vitesse de 1,5 gigabit; Bell Internet nommé comme le service le plus rapide au Canada

Bell a annoncé aujourd'hui que les vitesses de 1,5 gigabit par seconde (Gbps) de son service Bell Internet Fibe, les vitesses les plus rapides offertes à domicile au Canada, seront offertes au cours du mois en Ontario et ensuite au Québec, dans le Canada atlantique et au Manitoba. Bell détient déjà le premier rang du [classement des FSI les plus rapides de 2018 au Canada de PCMag](#), livrant l'indice global de vitesse Internet le plus élevé jamais enregistré par le magazine au Canada et obtenant un résultat supérieur de 30 % à celui du plus proche concurrent. Au Canada atlantique, Bell Aliant a pris le deuxième rang dans les tests de vitesse, tandis que Bell MTS du Manitoba s'est classé pour la première fois parmi les dix premiers. Le réseau fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) de Bell, qui rejoint maintenant plus de 4,2 millions de foyers et d'entreprises dans 7 provinces, continue de prendre de l'expansion avec l'annonce d'autres déploiements du réseau entièrement optique dans les villes d'[Oshawa](#), de [Clarington](#) et d'[Orillia](#), et de [Winkler](#), ainsi que dans la région de [Chatham-Kent](#).

Bell obtient des contrats pour le réseau SuperNet de l'Alberta, l'IdO et les villes intelligentes

Bell a [remporté un contrat pluriannuel pour exploiter le réseau SuperNet](#), une initiative du gouvernement de l'Alberta visant à relier à un réseau à large bande des écoles, des hôpitaux, des bibliothèques, des bureaux de services provinciaux, municipaux et autochtones, de grandes entreprises clientes ainsi que des fournisseurs de services Internet dans diverses collectivités à l'échelle de la province. Bell a également convenu d'acquérir Axia NetMedia Corporation, la société de Calgary qui exploite les actifs du réseau SuperNet dans les zones rurales, dans le cadre d'une transaction qui devrait se conclure plus tard ce mois-ci. Bell a annoncé [la conclusion d'une entente pluriannuelle avec Supérieur Propane](#) pour fournir aux clients résidentiels et d'affaires une solution Internet des objets (IdO) globale de surveillance de réservoirs de carburant. Nous avons également lancé d'autres guichets intelligents et initiatives pour [villes intelligentes](#) dans la [ville d'Orillia](#) (en anglais seulement) ainsi que dans le [Metrobus à St. John's](#) (en anglais seulement), et le premier guichet intelligent dans le nord, à [Whitehorse](#) (en anglais seulement), avec Northwestel.

Lucky Mobile offert à l'échelle nationale; innovations pour Télé Fibe

Le service sans fil canadien prépayé à faible coût Lucky Mobile [est maintenant offert dans les 10 provinces](#), ayant été lancé au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. Les clients de [Télé Fibe](#) en Ontario et au Québec peuvent maintenant utiliser l'application Télé Fibe pour télécharger leurs enregistrements de contenu télé sur des ordinateurs portatifs, des téléphones intelligents et des tablettes, même sans connexion Internet, et le visionner en déplacement. De plus, Bell MTS a annoncé [le lancement du service Télé Fibe 4K au Manitoba](#) (en anglais seulement), le premier service de programmation en direct 4K dans cette province.

Leadership de Bell Média dans le contenu : Juste pour rire, ententes avec les grands studios

Bell Média et Groupe CH, propriétaire des Canadiens de Montréal, se sont associés à ICM Partners et à Howie Mandel pour [acquérir le Groupe Juste pour rire](#), l'entreprise artistique qui produit à Montréal le plus important festival d'humour au monde de même que plusieurs productions télévisées et prestations en direct au Canada et ailleurs dans le monde. Bell Média a annoncé la conclusion de [nouvelles ententes exclusives à long terme avec de grands studios de cinéma d'Hollywood](#) (en anglais seulement), notamment 20th Century Fox, Fox Searchlight Films, Entertainment One, Sony Pictures Entertainment, Universal Pictures, Focus Features et Warner Bros., afin d'offrir les films à succès sur de multiples plateformes, ententes qui s'ajoutent aux partenariats déjà conclus avec les prestigieuses marques de services de télé HBO, SHOWTIME et Starz. Bell Média a également annoncé le lancement de [CTV Movies et CTV Vault](#) (en anglais seulement), [les nouveaux services de vidéo sur demande soutenus par la publicité qui offrent des milliers d'heures de contenu.](#)

Leadership en santé mentale et en environnement

Le [Fonds communautaire Bell Cause pour la cause](#), dont la valeur a doublé pour s'élever à 2 millions \$ annuellement à partir de 2018, a sélectionné 120 groupes communautaires de première ligne en santé mentale dans toutes les provinces pour recevoir des subventions cette année. Bell Cause pour la cause et la Fondation de la famille Rossy [ont remis un don conjoint de 500 000 \\$ à la Fédération des cégeps ainsi qu'à la Fondation de l'Université du Québec à Montréal](#) pour contribuer à la santé mentale des étudiants collégiaux. Bell a été nommée parmi les [employeurs les plus respectueux de l'environnement au Canada](#) (en anglais seulement), pour la deuxième année consécutive.

RÉSULTATS DE BCE

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T2 2018	T2 2017	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	5 786	5 688	1,7 %
Bénéfice net	755	814	(7,2) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	704	765	(8,0) %
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	777	795	(2,3) %
BAlIA ajusté ⁽²⁾	2 430	2 382	2,0 %
BPA	0,79	0,85	(7,1) %
BPA ajusté ⁽¹⁾	0,86	0,89	(3,4) %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 057	2 154	(4,5) %
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	994	1 094	(9,1) %

« Nous enregistrons encore ce trimestre une croissance des produits des activités ordinaires et du BAlIA ajusté conforme au plan, surtout dans la foulée de la solide croissance continue de la rentabilité d'exploitation dans le sans-fil, de l'amélioration de la croissance interne des produits tirés du sur-fil et de la contribution importante de Bell Média aux flux de trésorerie disponibles consolidés de BCE », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell. « En mettant l'accent sur la croissance rentable des abonnés, nous avons continué de tirer parti de nos réseaux et de nos services à large bande évolués pour recruter un nombre plus élevé d'abonnés nets des services sans fil postpayés et des services sur fil résidentiels, de manière financièrement rigoureuse dans un trimestre qui affiche habituellement une faiblesse saisonnière, constituant le point d'ancrage du maintien d'une bonne performance financière dans l'avenir. Nos résultats d'exploitation en 2018 et la confiance que continuent de nous inspirer nos perspectives commerciales nous procurent une souplesse financière considérable pour mettre en œuvre notre stratégie et nous permettre d'atteindre nos objectifs d'orientation financière de 2018, la totalité desquels nous reconfirmons aujourd'hui. »

Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 1,7 % au T2, pour s'établir à 5 786 millions \$, ce qui reflète une augmentation de 1,0 % des produits tirés des services, à 5 129 millions \$, et des produits d'exploitation tirés des produits en hausse de 7,7 %, à 657 millions \$. Ces augmentations découlent des hausses enregistrées dans les secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, partiellement contrebalancées par la légère diminution d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires de Bell Média.

Le bénéfice net a diminué de 7,2 %, à 755 millions \$, tandis que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 704 millions \$, ou 0,79 \$ par action, en baisse de 8,0 % et de 7,1 %, respectivement. Malgré l'augmentation du BAlIA ajusté, le bénéfice net a diminué en raison principalement de l'augmentation des autres charges et du montant au titre de la dotation aux amortissements.

À l'exclusion des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets ou pertes nettes sur placements, des variations nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté a diminué de 2,3 %, pour s'établir à 777 millions \$, ou 0,86 \$ par action ordinaire.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 2,0 %, pour s'établir à 2 430 millions \$, entraîné par les hausses de 6,2 % pour les Services sans fil de Bell et de 1,1 % pour les Services sur fil de Bell. Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 8,5 % en raison de l'incidence combinée de la diminution des produits tirés de la publicité et de la hausse des coûts relatifs à la programmation par rapport à l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajusté⁽²⁾ consolidée de BCE a augmenté, passant à 42,0 %, contre 41,9 % au T2 2017, reflétant la forte progression au chapitre de la solide croissance des produits dans le sans-fil, l'accroissement de la portée des services Internet à large bande, l'amélioration d'un exercice à l'autre de la performance des marchés d'affaires dans le sur-fil, ainsi que le contrôle rigoureux exercé sur les dépenses à l'égard des acquisitions d'abonnés des services sans fil postpayés et des services résidentiels sur fil.

BCE a poursuivi ses investissements stratégiques, les plus élevés de l'industrie, dans l'infrastructure canadienne de réseaux sur fil et sans fil à large bande évoluée, ses dépenses d'investissement s'établissant à 1 056 millions \$ au T2, en hausse de 1,3 % par rapport à l'exercice précédent. Ces chiffres représentent un ratio d'intensité du capital⁽⁴⁾ (les dépenses d'investissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires) de 18,3 %, le même pourcentage qu'au T2 2017. Les dépenses d'investissement ont été surtout concentrées sur l'expansion de notre réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) et le branchement d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement, sur le déploiement des petites cellules sans fil afin d'optimiser la couverture mobile, la qualité du signal et la capacité en données, ainsi que sur l'investissement continu effectué au Manitoba pour améliorer la couverture, la capacité et les vitesses du réseau à large bande.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 2 057 millions \$, en baisse de 4,5 % par rapport à l'exercice précédent, la croissance du BAIIA ajusté ayant été plus que contrebalancée par la diminution de la trésorerie liée au fonds de roulement. Les flux de trésorerie disponibles générés ce trimestre se sont établis à 994 millions \$, soit 9,1 % de moins qu'au T2 2017, ce qui reflète la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et l'augmentation des dépenses d'investissement.

Au T2, BCE a enregistré 122 092 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés et une diminution de 7 606 abonnés nets des services sans fil prépayés, 10 816 nouveaux abonnés nets d'Internet haute vitesse, 20 653 nouveaux abonnés nets des services de télé IP et une diminution de 19 844 abonnés nets du service de télé par satellite, et enfin, une diminution des abonnés des SAR résidentiels de 70 665.

Les connexions clients de BCE dans les services sans fil, Internet et de télé et dans les SAR résidentiels totalisaient 19 127 867 à la fin du T2, soit une hausse de 1,9 % par rapport à l'exercice précédent. Ce total inclut 9 309 534 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 4,6 % par rapport à l'exercice précédent (y compris les 8 593 113 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 5,7 %), 3 856 555 abonnés d'Internet haute vitesse, soit une augmentation de 3,7 %, 2 835 227 abonnés des services de télé (y compris les

1 599 142 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 7,9 %), en hausse de 0,4 %, et enfin, 3 126 551 abonnés des SAR résidentiels, soit une diminution de 6,2 %.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Les Services sans fil de Bell ont réalisé une autre solide performance au chapitre des résultats financiers avec des produits d'exploitation totaux au T2 en hausse de 5,0 %, se chiffrant à 2 046 millions \$. Les produits tirés des services ont augmenté de 3,6 %, pour s'établir à 1 574 millions \$, ce qui reflète la croissance continue de la clientèle d'abonnés, notamment une proportion plus élevée d'abonnés des services postpayés. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 9,8 %, pour se chiffrer à 472 millions \$, en raison des ventes accrues de téléphones intelligents plus coûteux.

Le BAIIA ajusté des services sans fil a augmenté de 6,2 %, pour se chiffrer à 904 millions \$, ce qui a entraîné une augmentation de 0,5 point de pourcentage de la marge des produits des activités ordinaires, à 44,2 %, en raison de l'incidence de la forte croissance des produits des activités ordinaires et du contrôle rigoureux exercé sur les dépenses à l'égard des acquisitions d'abonnés des services postpayés et des mises à niveau de combinés. Les coûts d'exploitation ont augmenté de 4,0 % par rapport à l'exercice précédent, en raison du coût des produits vendus plus élevé reflétant le volume accru de ventes de combinés, des dépenses d'exploitation des réseaux plus élevées et de l'augmentation des coûts de soutien de la clientèle découlant de la croissance de la clientèle d'abonnés et de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données.

- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 37,8 %, pour s'établir à 122 092, notre meilleure performance pour un deuxième trimestre depuis 2000. Ce résultat découle de l'augmentation de 16,1 % des ajouts bruts, de 394 136, qui reflète le succès de nos efforts de commercialisation et la réalisation efficace des ventes dans nos canaux de vente au détail, le leadership de Bell dans les réseaux mobiles, l'importante gamme de téléphones intelligents très prisés ainsi que l'intégration continue de clients découlant du contrat de services mobiles à long terme que nous avons conclu avec Services partagés Canada. Le taux de désabonnement d'abonnés des services postpayés⁽⁴⁾ a augmenté de 2 points de base, pour s'établir à 1,10 %, ce qui reflète l'approche rigoureuse en matière d'établissement des prix des promotions et le nombre accru d'abonnés qui n'ont plus de contrat par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés, de 7 606, représentent une amélioration de 64,9 % par rapport à l'exercice précédent, du fait que le service prépayé à faible coût Lucky Mobile a continué de recueillir une large adhésion, contribuant aux 74 016 ajouts bruts d'abonnés des services prépayés ce trimestre, une augmentation de 15,6 % par rapport à l'exercice précédent.
- La clientèle des services sans fil postpayés de Bell totalisait 8 593 113 abonnés à la fin du T2, en hausse de 5,7 % par rapport au T2 2017. La clientèle totale des services sans fil a augmenté de 4,6 %, à 9 309 534 abonnés.
- La facturation moyenne par utilisateur (FMU)⁽⁴⁾ combinée a augmenté de 0,6 %, pour s'établir à 67,71 \$, en raison de la proportion plus élevée d'abonnés des services postpayés, un nombre accru d'abonnés optant pour des forfaits mensuels à valeur plus

élevée incluant une limite d'utilisation des données plus élevée, de la hausse des produits tirés de l'itinérance et de l'effet des modifications des prix.

- Le réseau mobile LTE de Bell fournissait une couverture à plus de 99 % des Canadiens à la fin du T2, y compris à 90 % de la population couverte par le service LTE Advanced (LTE-A). Le pourcentage des abonnés des services postpayés sur le réseau LTE atteint maintenant 89 %.

Services sur fil de Bell

Les produits d'exploitation totaux dans le sur-fil ont augmenté de 0,6 %, pour s'établir à 3 135 millions \$, ce qui reflète une augmentation de 0,4 % des produits tirés des services, à 2 947 millions \$, et de 3,9 % des produits d'exploitation tirés des produits, à 188 millions \$. Ces augmentations sont attribuables à la croissance positive des produits tirés des services résidentiels découlant des succès remportés au chapitre du recrutement d'abonnés des services Internet et de télé IP ainsi que de l'augmentation du PMU⁽⁴⁾ par foyer, de même que de l'amélioration de la performance de l'unité Bell Marchés Affaires découlant de la hausse des produits tirés des services de connectivité à large bande sur protocole Internet (IP) et de l'accroissement des ventes de services professionnels, y compris les contributions, non récurrentes ce trimestre, du sommet du G7 et des élections générales en Ontario.

Avec l'accroissement de la clientèle d'abonnés des services à large bande, l'amélioration des résultats des marchés d'affaires et les coûts d'exploitation relativement stables qui ont augmenté légèrement, soit de 0,2 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 814 millions \$, le BAIIA ajusté dans le sur-fil a augmenté de 1,1 %, à 1 321 millions \$, entraînant une augmentation de 20 points de base de la marge de Bell, la plus élevée en Amérique du Nord, à 42,1 %.

- Bell a ajouté 10 816 nouveaux abonnés nets d'Internet haute vitesse, comparativement à 1 407 au T2 de l'exercice précédent, en raison de l'expansion rapide de la zone de couverture de notre réseau FTTP (qui rejoignait plus de 4,2 millions d'emplacements à la fin du trimestre, en hausse par rapport à 3,4 millions l'exercice précédent) ainsi que de l'effet des activations d'abonnés des services Internet découlant du service Alt Télé, le service de télé en direct de Bell qui repose sur une application. La clientèle des services Internet haute vitesse de BCE totalisait 3 856 555 abonnés à la fin du T2, en hausse de 3,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Bell Télé a ajouté 20 653 nouveaux abonnés nets du service de télé IP au T2, une augmentation de 25,7 % par rapport aux 16 427 abonnés recrutés à l'exercice précédent, malgré le maintien des offres de forfaits de services de câblodistribution accrocheuses et la tendance continue au débranchement d'abonnés du câble. L'amélioration de la performance d'un exercice à l'autre reflète la forte demande des clients pour le service Alt Télé et l'expansion continue de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes. BCE comptait 1 599 142 abonnés des services de télé IP à la fin du T2, en hausse de 7,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite ont diminué de 33,3 %, pour s'établir à 19 844, comparativement à 29 764 au T2 2017. Cette réduction résulte de la diminution des désactivations et des migrations d'abonnés attribuable au fait que notre clientèle est constituée d'abonnés dont le profil et la localisation géographique font en sorte de favoriser le service de télé par satellite, ainsi que de l'intensification de l'activité sur le marché découlant de l'essor habituel des activations au cours de l'été. Le nombre total

d'abonnés des services de télé de BCE s'est établi à 2 835 227 à la fin du T2, en hausse de 0,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les produits tirés des services de données filaires ont augmenté de 3,1 %, pour s'établir à 1 869 millions \$, par suite de la solide croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, de la hausse du PMU découlant des mises à niveau à des vitesses Internet plus élevées et des modifications des prix, ainsi que des ventes accrues de services professionnels et de services de connectivité à large bande IP d'affaires aux grandes entreprises clientes, incluant les contributions du sommet du G7 et des élections générales en Ontario.
- Les produits tirés des autres services ont augmenté de 16,4 %, pour s'établir à 64 millions \$, ce qui découle de la contribution financière supplémentaire provenant de l'acquisition d'AlarmForce Industries.
- Les produits d'exploitation tirés des produits filaires ont augmenté de 3,9 %, pour s'établir à 188 millions \$, ce qui reflète l'augmentation des ventes d'équipement de télécommunications ainsi que l'acquisition d'AlarmForce.
- Les pertes nettes d'abonnés résidentiels des SAR ont augmenté de 5,5 %, pour s'établir à 70 665, comparativement à 67 005 au T2 2017, ce qui découle des offres promotionnelles plus généreuses de forfaits de services dans la câblodistribution et de la diminution globale de la demande des clients pour le service téléphonique terrestre traditionnel en raison principalement de la substitution technologique constante en faveur des services sans fil et Internet. La clientèle totale d'abonnés des SAR résidentiels de Bell s'est établie à 3 126 551 à la fin du T2, une baisse de 6,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les produits totaux tirés des services voix filaires ont diminué de 6,2 %, pour s'établir à 957 millions \$, par suite de la diminution de la clientèle d'abonnés des SAR, de l'utilisation moindre des services interurbains traditionnels et de la diminution des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales de gros.

Bell Média

Bell Média a enregistré des produits des activités ordinaires de 791 millions \$, une baisse de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent du fait que les produits tirés de la publicité à la télé traditionnelle et à la télé spécialisée dans des domaines autres que les sports ont diminué en raison de la faiblesse continue du marché et de la baisse de l'auditoire pour la télé linéaire traditionnelle. Ce résultat a été atténué par les produits tirés de la publicité découlant de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, par les augmentations enregistrées par notre service de nouvelles à la télé spécialisée, CP24, et par la croissance continue des activités d'affichage extérieur d'Astral.

Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté de 1,9 % au T2, reflétant le maintien d'une croissance régulière pour la plateforme CraveTV et la gamme de produits GO de Télé Partout, ainsi que les produits tirés de nos services récemment lancés, TSN Direct et RDS Direct, qui diffusent des émissions de sports en continu directement aux consommateurs.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 8,5 %, pour s'établir à 205 millions \$, ce qui résulte principalement de l'augmentation des coûts d'exploitation découlant des droits de diffusion dans les sports, y compris pour la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, et de l'enrichissement de la programmation de CraveTV.

- CTV a demeuré le premier réseau de télévision pour la 17^e année consécutive, avec 7 des 10 émissions les plus regardées par l'ensemble des téléspectateurs et plus d'émissions parmi les 20 émissions les plus regardées dans les principales catégories démographiques que tous les autres concurrents réunis.
- TSN demeure la chaîne de télé spécialisée dans les sports numéro un au Canada et le meilleur réseau spécialisé, avec une programmation prestigieuse, notamment la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, le football de la LCF, le golf du Tournoi des Maîtres et du U.S. Open ainsi que le Grand Chelem de tennis.
- TSN et RDS, le service francophone de télé spécialisée dans les sports, ont également annoncé au T2 de nouvelles options de télé en continu pour les consommateurs, au moyen d'un abonnement mensuel, soit les nouveaux services TSN Direct et RDS Direct. Les abonnés actuels de TSN et de RDS peuvent maintenant avoir également accès au contenu sur demande et aux diffusions numériques exclusives sur tous leurs écrans, au moyen des applications et sites Web TSN et RDS.
- Premier radiodiffuseur du Canada, Bell Média a rejoint en moyenne 17 millions d'auditeurs de la radio, lesquels ont écouté, chaque semaine, environ 72 millions d'heures de contenu.
- Bell Média demeure le chef de file du secteur des médias numériques parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents, avec des moyennes mensuelles de 436 millions de pages consultées totales, d'environ 1 milliard de minutes de temps d'utilisation et de 79 millions de vidéos regardées au T2. Nous avons rejoint 67 % de l'auditoire des médias numériques, avec environ 21 millions de visiteurs uniques mensuellement.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,755 \$ par action ordinaire, payable le 15 octobre 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 septembre 2018.

PERSPECTIVES POUR 2018

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2018, tels qu'ils ont été présentés le 3 mai 2018 afin de refléter l'adoption de la norme internationale d'information financière 15 (IFRS 15) :

	Orientation au 3 mai	Orientation au 2 août
Croissance des produits des activités ordinaires	2 % à 4 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	2 % à 4 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital	approx. 17 %	Sur la bonne voie
BPA ajusté	3,45 \$ à 3,55 \$	Sur la bonne voie
Croissance du BPA ajusté	1 % à 4 %	Sur la bonne voie
Croissance des flux de trésorerie disponibles	3 % à 7 %	Sur la bonne voie
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,02 \$	3,02 \$
Politique de distribution de dividendes ⁽³⁾	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	Sur la bonne voie

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T2 2018, le jeudi 2 août, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-800-377-0758 ou le 416-340-2216. Une reprise sera disponible pendant une semaine au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 5118526#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T2 2018](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

Au T1 2018, nous avons mis à jour notre définition du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté de manière à exclure les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, car ils pourraient avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté de 2017 ont également été mis à jour à des fins de comparaison.

(1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la

valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les normes IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T2 2018		T2 2017	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	704	0,79	765	0,85
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	18	0,02	27	0,04
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	22	0,02	–	–
Pertes nettes sur placements	20	0,02	–	–
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	13	0,01	3	–
Charges pour perte de valeur	–	–	–	–
Bénéfice net ajusté	777	0,86	795	0,89

- (2) Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T2 2018 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour

évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les normes IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T2 2018	T2 2017
Bénéfice net	755	814
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	24	36
Amortissement des immobilisations corporelles	787	767
Amortissement des immobilisations incorporelles	221	210
Charges financières		
Charge d'intérêts	246	238
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	17	18
Autres (charges) produits	88	1
Impôt sur le résultat	292	298
BAIIA ajusté	2 430	2 382
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 786</i>	<i>5 688</i>
Marge du BAIIA ajusté	42,0 %	41,9 %

- (3) Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les normes IFRS la plus comparable. Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de

trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T2 2018	T2 2017
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 057	2 154
Dépenses d'investissement	(1 056)	(1 042)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(35)	(30)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	(9)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	28	21
Flux de trésorerie disponibles	994	1 094

- (4) Nous utilisons la FMU, le PMU, le taux de désabonnement et l'intensité du capital pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière pour 2018 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires et le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2018, nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes, nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 2 août 2018 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention

de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 2 août 2018. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2018, ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales pour 2018, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- Une diminution de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 2,0 % en 2018;
- les gains au chapitre de l'emploi devraient diminuer en 2018, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement;
- les taux d'intérêt devraient légèrement augmenter en 2018;
- le dollar canadien devrait se maintenir à son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la force du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises;
- l'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents;
- la faiblesse du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé;
- l'érosion constante de la clientèle du service de télé linéaire, en raison du nombre grandissant d'abonnés qui se débranchent du câble et de personnes qui n'ont jamais été abonnées à un service de câblodistribution.

Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et LTE-A et de nouveaux services de données;
- l'augmentation du coût des combinés découlant du nombre plus élevé d'appareils haut de gamme en service, de l'augmentation des nouvelles activations d'abonnés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils attribuable au nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans;

- la croissance des produits tirés des services sans fil découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés des services postpayés et d'un volume de ventes accru de combinés;
- l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 92 % de la population canadienne;
- la capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- une croissance continue de la clientèle d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs;
- des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- Le déploiement continu du réseau de fibre permettant une connexion directe et la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants;
- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Média

- La performance au chapitre des produits des activités ordinaires devrait refléter une amélioration de la croissance des ventes de publicité à la télé soutenue par la diffusion de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV et la croissance continue de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs;
- l'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, ainsi que l'investissement continu dans le contenu de CraveTV;
- le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- l'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2018 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 335 millions \$ à 355 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 3,6 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 270 millions \$ à 280 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 65 millions \$ à 75 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 4 000 millions \$ à 4 050 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 975 millions \$ à 1 000 millions \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 25 %;
- des PNDPC d'environ 50 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite d'environ 400 millions \$;
- des impôts en trésorerie d'environ 700 millions \$ à 750 millions \$;
- des versements d'intérêts nets d'environ 950 millions \$ à 975 millions \$;
- d'autres éléments des flux de trésorerie disponibles, ce qui inclut une évolution du fonds de roulement, des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés, des dividendes sur actions privilégiées et des dividendes aux détenteurs de PNDPC payés d'environ 25 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 900 millions;
- un rachat d'actions ordinaires totalisant 175 millions \$;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,02 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 2 août 2018, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2018, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2018, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements et des attaques comme les cybermenaces, les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;

- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- le vol et le piratage de notre contenu en ligne, ainsi que l'absence de recours judiciaires efficaces pour se défendre;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs, impartiteurs et consultants à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités et respecter différentes obligations;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;

- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communications sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2017 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2017 de BCE), daté du 8 mars 2018, ainsi que les rapports de gestion du premier et du deuxième trimestre de 2018 de BCE, datés du 2 mai 2018 et du 1^{er} août 2018, respectivement, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à SEC.gov). Ces documents sont également disponibles à BCE.ca.

À propos de BCE

BCE, la plus grande entreprise de communications du Canada, fournit des services sans fil à large bande, de télé, Internet et de communications d'affaires évolués dans l'ensemble du pays. Chef de file en matière de création de contenus au Canada, Bell Média possède des actifs de premier plan dans les secteurs de la télévision, de la radio, de l'affichage et des médias numériques. Pour en savoir plus, visitez les sites Bell.ca ou BCE.ca.

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et à des initiatives en santé mentale en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Questions des médias :

Jean Charles Robillard
514-870-4739
jean_charles.robillard@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca